

## Nos hommes de la route : Plus de 670 km à entretenir !

- URBANISME - Dossier Spécial**  
Le PADD : Nouvelle étape de notre PLUi
- SERVICES TECHNIQUES & VOIRIE**  
Début des travaux au centre technique

- ENFANCE-JEUNESSE**  
Séjours Ski 2019 : 120 places !
- ECONOMIE**  
Ouverture du Pôle de Santé à Vielmur



# AU SOMMAIRE...

p.13 : **Tourisme**  
Réaménagement de l'O.T.

p.16 : **Culture**  
La Saison Culturelle continue...

p.14 : **Services Techniques & Voirie**  
Début des travaux au centre technique

p.8-9 : **Urbanisme**  
Dossier Spécial PLUi : Le PADD

p.7 : **Enfance & Jeunesse**  
2 Séjours Ski 2019 : 120 places

p.4 : **Social / MSAP**  
Bilan des Journées Portes Ouvertes MSAP 2018

p.15 : **AQUAVAL**  
Une saison de tous les records !

p.5 : **EHPAD «La Grèze»**  
Les animations : sources de bien-être

p. 10-11 : **Economie**  
Le Pôle de Santé ouvre ses portes

p.6 : **Petite Enfance**  
Les actions parentalité prévues cet hiver

p.12 : **Environnement**  
Nouvelle campagne sur le tri sélectif



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAUTRÉCOIS - PAYS D'AGOUT

### ■ Pôle Administratif

Maison du Pays - 81220 Serviès  
Tél : 05 63 70 52 67  
contact@cclpa.fr

### ■ Maison de Services au Public (MSAP)

Maison du Pays - 81220 Serviès  
Tél : 05 63 70 52 67  
msap@cclpa.fr

### ■ Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

Tél : 05 63 70 80 86  
ram@cclpa.fr

### ■ Pôle Technique

Route de Vielmur - 81440 Lautrec  
Tél : 05 63 70 51 74  
s.techniques@cclpa.fr

### ■ AQUAVAL - Complexe Aquatique

Route de Vielmur - 81440 Lautrec  
Tél : 05 63 70 51 74  
aquaval@cclpa.fr  
www.facebook.com/aquaval81

### ■ Offices de Tourisme :

- Bureau à Lautrec : 05 63 97 94 41  
lautrectourisme81@gmail.com
- Bureau à St-Paul : 05 63 50 17 01  
lautrectourisme81@gmail.com

### ■ S.P.A.N.C

Tél : 05 63 70 51 74 / 06 25 48 60 64  
spanc@cclpa.fr

### ■ Déchèteries (Trifyl) :

- Site de Guitalens : 05 63 70 99 30
- Site de Lautrec : 05 63 71 10 14

### ■ Médiathèques :

- Site de St-Paul : 05 63 75 97 27  
Groupe Scolaire - 81220 Saint-Paul  
mediatheque@cclpa.fr
- Site de Vielmur : 05 63 70 35 32  
Maison des Associations - 81570 Vielmur  
mediatheque@cclpa.fr

### ■ Maison de Retraite

EHPAD «La Grèze» - 81440 Montdragon  
Tél : 05 63 34 27 45  
ehpad-montdragon@cclpa.fr

### ■ Accueils de Loisirs :

- ALSH - Montdragon  
Tél : 05 63 58 78 53  
alsh-montdragon@cclpa.fr
- ALSH / ALAE - Lautrec  
Tél : 05 63 75 30 54  
alae.lautrec@gmail.com
- ALSH / ALAE - Vénès  
Tél : 05 63 75 04 01  
f.rurales.venes@orange.fr
- ALSH / ALAE - Vielmur & St-Paul  
Tél : 05 63 74 33 79  
accueil.loisirs.agout@gmail.com
- ALSH / ALAE - Fiac  
Tél : 07 68 15 21 03  
direction.cdliac@gmail.com

### ■ Crèches :

- « Les Petits Meuniers » - Lautrec  
Tél : 05 63 70 49 88  
creche-lautrec@cclpa.fr
- « Poussin - Poussette » - Vielmur  
Tél : 05 63 75 32 32  
creche-vielmur@cclpa.fr
- « Il était une fois » - St-Paul  
Tél : 09 64 27 61 32  
lespetitsdelagout@orange.fr

 [www.cclpa.fr](http://www.cclpa.fr)



Retrouvez toute l'actualité de la CCLPA sur Facebook : [www.facebook.com/cclpa81](http://www.facebook.com/cclpa81)



Cette dernière ligne droite que nous aurions souhaitée sereine avant que ne s'achève ce mandat de six ans s'est révélée bien souvent tortueuse.

Un fatras de règles incohérentes, édictées en hauts lieux par des « élites » énarchiques, s'acharne à mettre à mal les bonnes volontés des capitouls des temps modernes. L'on ressent bien la combe profonde qui sépare nos deux mondes. Les uns marquent leur passage parfois furtif par la complexité de leur intelligence supérieure tandis que vos élus pataugent dans l'illogisme et l'irrationnel.

La situation inquiétante que traverse la France aujourd'hui est sûrement la résultante d'une accumulation de décisions et de lois en inadéquation avec les réelles préoccupations des Français.

Faisant fi, autant que faire se peut, de ces gênants encombres, nous mettons la dernière patte à l'aboutissement des projets engagés durant ce mandat. Vous en trouverez les détails au sein de ce journal.

Deux compétences nouvelles des communautés de communes exigées par la loi NOTRe dès le 1er janvier 2020 viennent d'être reportées jusqu'en 2026 par un amendement obtenu in extremis par la fronde unanime des élus. Il s'agit des compétences de l'eau potable et de l'assainissement collectif. Mais nous savons tous qu'une loi peut en cacher une autre...

La communication est devenue un moyen incontournable de notre époque. C'est pourquoi la CCLPA va se doter, avant la fin du 1<sup>er</sup> trimestre, d'un site internet complètement reformulé, de conception agréable et moderne. Chacun pourra y trouver de nombreuses informations dans l'ensemble des domaines de compétences que nous exerçons.

L'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) progresse avec l'implication de tous. Vous trouverez un dossier complet explicatif.

Pour terminer mon propos, je voudrais rendre un hommage tout particulier à ces personnes de l'ombre qui organisent tout au long de l'année la bonne marche des services dont nous bénéficions au quotidien. Au service des tout petits, de la jeunesse et de nos aînés, de ceux qui ont quelques lacunes administratives, des prétendants à un dossier d'urbanisme, de la propreté et de l'environnement, de l'accès à la culture en milieu rural, du développement économique, du bon fonctionnement d'Aquaval, de l'accueil des nombreux touristes, d'une communication de qualité et du bon état de la voirie que nous utilisons journalièrement. J'ai tenu personnellement à ce que la page de couverture leur soit dédiée, une façon de saluer leur engagement et la qualité de leur travail.

Enfin, permettez-moi de souhaiter, pour vous tous, une très belle année 2019 et d'exprimer une pensée particulière pour ceux qui vivent des moments difficiles dans leur corps et dans leur condition.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Julien', though it is likely a stylized signature of Raymond Gardelle.

Raymond Gardelle  
Président de la CCLPA

## Bilan des « Journées Portes Ouvertes MSAP » 2018

Du 8 au 11 octobre dernier, notre MSAP du Laurécois-Pays d'Agout a ouvert grand ses portes au public en proposant une programmation riche de nouveautés pour cette 2<sup>ème</sup> édition d'un rendez-vous désormais annuel.

Au total, plus de 100 personnes nous ont rejoints pour se renseigner sur les différentes thématiques proposées tout au long de ces 4 jours comme **la retraite, la santé, l'emploi, la petite enfance / enfance jeunesse et le Prélèvement à la Source (PAS)**.

Le «Job Dating» a fait partie des grandes nouveautés et il s'est avéré particulièrement concluant puisque nous avons accueilli 9 employeurs du territoire pour présenter pas moins de 15 offres d'emploi. Bilan : 3 pré-embauches validées sur place. En parallèle, des renseignements étaient donnés pour les futurs créateurs d'entreprise.



Au centre, M. François Proisy, Sous-Préfet de Castres, entouré de M. Raymond Gardelle, Président de la CCLPA (à sa gauche) et M. Thierry PELISSIER, Responsable de la division missions fiscales et foncières à la DDFIP (à sa droite).

Une classe de la **MFR de Peyregoux** s'est déplacée sur la journée dédiée à la «Petite Enfance». Les élèves ont pu rencontrer des professionnels du secteur pour des temps d'échanges qui leur ont permis d'obtenir des réponses à leurs nombreuses questions.

La Direction Départementale des Finances Publiques (DDFiP), qui a officialisé en septembre dernier le partenariat avec notre MSAP, a organisé pour les employeurs du territoire une réunion d'information sur un sujet d'actualité : **Le Prélèvement à la Source**.

Bilan très positif donc, d'autant que Monsieur François Proisy, Sous-Préfet de Castres, nous a rejoint avec enthousiasme pour l'apéritif de clôture le 11 octobre 2018, en présence des partenaires et des élus de la CCLPA.

Nous remercions à nouveau l'ensemble des 12 partenaires qui ont répondu présents et qui ont œuvré à la bonne marche de ces journées mais également les employeurs, les professionnels et les différents acteurs.  
**A l'année prochaine !**

## Nouvelles Permanences Sociales



Dès janvier 2019, **les assistantes sociales de la Maison du Département de Puylaurens (Mme Francès et Mme Pinel) tiendront une permanence sociale mensuelle** et recevront uniquement sur rendez-vous, le 3<sup>ème</sup> jeudi matin de chaque mois, de 9h à 12h dans le bureau de notre MSAP à Serviès.

**Contact pour RDV : Maison du Département de Puylaurens 05.63.37.68.10**

## Sondage : ateliers d'initiation à l'informatique

La MSAP mène une réflexion sur une éventuelle mise en place d'ateliers d'initiation à l'informatique pour celles et ceux qui souhaiteraient se familiariser avec l'ordinateur & Internet. Pour les personnes susceptibles d'être intéressées, n'hésitez pas à nous contacter en précisant vos besoins. En fonction des retours, nous étudierons toutes les possibilités et vous tiendrons informés !

### Info Pratique

La MSAP peut vous accompagner sur les différents services en ligne du site **www.impots.gouv.fr** (création et accès à l'espace personnel, déclaration des revenus en ligne, simulation des impôts, prise de rendez-vous...)

**Contact : Mme Sonia Landes - 05 63 70 52 67 / msap@cclpa.fr**

## Les animations : sources de bien-être pour nos résidents

Les fondements du projet d'animation de notre EHPAD sont de permettre à nos résidents leur maintien dans une dimension sociale, d'assurer leur bien-être et de leur procurer un sentiment d'utilité. Les objectifs des animations sont nombreux :

. Aider nos résidents à s'insérer au sein de la vie de l'établissement, savoir accepter les autres (et se faire accepter par les autres); encourager le développement de la vie relationnelle, sociale et culturelle; se sentir plus entourés et participer à la vie en société; contribuer au maintien de leur niveau d'autonomie; les aider à se repérer dans le temps et l'espace; leur donner les moyens d'exprimer leurs choix et favoriser l'expression individuelle et collective; leur permettre de partager des moments ludiques et festifs...

Pour chaque animation organisée, le souhait du résident et son niveau d'autonomie sont considérés afin de respecter les rythmes de chacun, au regard de son projet de vie et de soins individualisé. **Systématiquement, nos animateurs(trices) veillent à ce que les animations proposées soient adaptées à l'état de santé du résident et ne causent aucune souffrance supplémentaire.**

*Le projet d'animation de notre EHPAD respecte la Charte des Droits et des Libertés des personnes âgées dépendantes. Celle-ci est définie par la Fondation Nationale de Gérontologie.*



1



2



3



4

- 1) Médiation par l'animal qui génère des stimulations, capable de réciprocité et d'affectivité.
- 2) Pique-nique géant avec les familles, des moments festifs en dehors de la résidence avec leurs proches.
- 3) Activité physique avec un professionnel pour maintenir les capacités motrices de nos résidents dans une ambiance conviviale.
- 4) Echanges intergénérationnels, rencontres avec les enfants de l'ALSH intercommunal à Montdragon et partage de jeux.

## Une « Journées Nationale des Aidants » sur le thème d'Alzheimer



Le 6 octobre dernier, notre EHPAD a organisé une matinée d'information et d'échanges autour des maladies du vieillissement et de l'accompagnement d'un proche malade. **M. Balouzet, psychologue au sein de notre résidence, a sensibilisé les personnes présentes sur la maladie d'Alzheimer et celles apparentées.** Cette présentation a été suivie de questions-réponses et d'échanges autour d'une «pause-café». Dédiée aux familles des résidents et aux aidants familiaux du domicile, cette journée a été très instructive et particulièrement enrichissante. Cette action sera renouvelée l'année prochaine dans le cadre de cette journée nationale avec la volonté d'attirer un public encore plus nombreux.

## Un nouveau parcours moteur

**Les travaux d'aménagement du parcours moteur avec agrès et du chemin de promenade viennent de se terminer.** Ce projet étudié en amont avec les équipes soignantes a pour objectifs la prévention des chutes et le maintien de l'autonomie des résidents.

### ATELIERS DE PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE, ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE & NUTRITION

Vous avez plus de 60 ans ? Cet hiver, les équipes professionnelles de notre EHPAD vous proposent des ateliers gratuits sur : les effets du vieillissement, des conseils nutritionnels, les assouplissements des articulations, le renforcement musculaire, le travail de l'équilibre...

**Ce programme se déroulera pendant 6 semaines, tous les vendredis, du 11 janvier au 15 février 2019, de 14h à 17h.**

Pour plus d'informations concernant l'EHPAD intercommunal «La Grèze» à Montdragon, veuillez contacter le 05 63 34 27 45 / ehpad-montdragon@cclpa.fr

## Un nouveau duo féminin dédié aux plus petits !

Depuis août dernier, Laurence Tourez, qui animait notre relais d'assistante maternelle (RAM) sur le territoire, a pris les fonctions de Coordinatrice «Petite Enfance». Titulaire du diplôme d'Éducateur de Jeunes Enfants, Laurence contribue au développement des actions menées avec nos partenaires.

Sous l'impulsion de nos élus, et en lien avec les partenaires (CAF, PMI, MSA...), son rôle consiste à favoriser l'articulation entre les différentes structures, soutenir les équipes dans leurs pratiques professionnelles, mettre à disposition les moyens techniques et humains leur permettant de développer leur propre projet d'accueil et proposer de nouvelles actions parentalité, accessibles gratuitement pour les familles résidentes sur la CCLPA.



Séverine Cantaloube (à gauche) et Laurence Tourez (à droite) répondent aux attentes des jeunes parents, des assistantes maternelles et participent activement à l'épanouissement des enfants sur notre territoire.

### Séverine Cantaloube, animatrice aux commandes du RAM !

Après avoir travaillé en crèche, Séverine intègre le RAM. Éducatrice de jeunes enfants, elle anime, en lien avec Laurence, les différents sites du RAM sur notre territoire (Lautrec, Serviès, Vielmur, Saint-Paul, Vénès, Montdragon), pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle. Si favoriser l'épanouissement des enfants dans un cadre ludique et sécurisé autour de différents ateliers reste primordial (musique, motricité, cuisine, chants...), sa connaissance des métiers de la petite enfance lui permet aussi d'accompagner les professionnels de l'accueil individuel, les parents à la recherche d'un mode d'accueil et/ou dans leur fonction de parent-employeur.



## Les actions parentalité prévues cet hiver

Vous êtes parents et souhaitez partager des moments privilégiés avec votre enfant (4 ans max.), la CCLPA vous propose **des ateliers gratuits** dans le cadre du REAAP (Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) et en partenariat avec la PMI (Protection Maternelle Infantile).



### La Ronde des Mots Partagés

Venez partager une parenthèse à la découverte des mots et des histoires avec votre enfant. Cet atelier est animé par Marie-Hélène Nouvel (Infirmière puéricultrice). Elle vous fera partager ses talents de conteuse au travers d'histoires pour les petits.

- **Lundis : 21 Janvier - 11 Février - 18 Mars**  
de 10h à 11h30 à la Maison du Pays - 81220 Serviès



### 1,2,3 ... Moteur !

Marylise Lacaze (éducatrice de jeunes enfants) et Marie-Laure Bayrou (infirmière puéricultrice) proposent aux jeunes enfants (ayant acquis la marche) un atelier de psychomotricité. Les enfants grimpent, sautent, rampent ... sur un parcours unique !

- **Lundis : 28 Janvier - 18 Février - 25 Mars**  
de 10h à 11h à la Maison du Pays - 81220 Serviès



### Jouons Ensemble !

Séverine & Laurence vous invitent à venir partager un temps de jeux, d'activités et d'échanges avec votre enfant, en présence d'autres familles pendant une matinée par mois. Les prochains thèmes seront définis en concertation avec les parents présents.\*

- **Mercredi 16 Janvier : Cuisiner à 4 mains !**  
\* Autres rendez-vous : le 6 Février & le 13 Mars  
de 10h à 11h30 à la Maison du Pays - 81220 Serviès



### Soirée Thématique

Organisée par le service Petite Enfance & Enfance-Jeunesse, **à l'attention de tous les parents d'enfants mais aussi d'adolescents**, une soirée d'échanges et de témoignages est prévue autour de la gestion de l'addiction aux écrans (TV, Ordinateur, Jeux Vidéos...).

- **Rendez-vous le Mardi 26 Mars à partir de 20h**  
à la Maison du Pays - 81220 Serviès

**NB : Si vous avez des idées de sujets que vous voudriez voir traités et organisés par notre service, contactez-nous !**

Contact : Mme Laurence Tourez - 05 63 70 52 67 / petite-enfance@cclpa.fr



# SÉJOURS SKI 2019

★ 2 SEMAINES POUR 120 PLACES !

★ SÉJOUR 1 : DU 25 FÉVRIER AU 1<sup>ER</sup> MARS 2019

▶ 60 enfants du CE1 à la 6<sup>ème</sup>

★ SÉJOUR 2 : DU 4 AU 8 MARS 2019

▶ 60 jeunes de la 5<sup>ème</sup> - 17 ans (max.)

Depuis plusieurs années, la CCLPA fait face à une très forte demande et se trouve dans l'obligation de faire une sélection importante des enfants qui participent à ce séjour, victime de son succès.

Pour ne plus y être confrontés, les élus ont décidé de mettre les bouchées doubles et de proposer cette année deux séjours ski. Sur chaque semaine, 60 enfants/jeunes pratiqueront le ski et seront encadrés par nos animateurs et des moniteurs de l'ESF.

**Ce sont donc 120 enfants/jeunes du territoire qui pourront partir cette année en direction de «Latour de Carol» (Pyrénées Orientales) pour un séjour mémorable dans la station de «Porté Puymorens».**

## Les inscriptions sont ouvertes !

Le dossier d'inscription et les documents utiles (tarifs, plannings, justificatifs à fournir...) sont sur notre site [www.cclpa.fr](http://www.cclpa.fr). Une fois le dossier rempli et complet, **présentez-vous à la Maison du Pays pour enregistrer votre demande.** (+ d'infos : 05 63 70 52 67)

- Permanences du Lundi au Jeudi : 10h - 12h / 14h - 16h
- Permanence exceptionnelle le Samedi 19 Janvier de 14h à 16h

- Clôture des inscriptions le Lundi 21 Janvier 2019
- Retour aux familles le Vendredi 25 Janvier 2019

## Nouveaux ateliers pour les jeunes en médiathèque

Grâce à la mise en place du projet jeunesse, la CCLPA propose aux jeunes de son territoire âgés de 11 à 17 ans, de venir participer à des ateliers ludiques dans notre médiathèque intercommunale située à Vielmur-sur-Agout.

**Ces ateliers, ouverts à 12 jeunes environ, auront lieu un samedi par mois de janvier à juin, de 14h à 17h.** Ils seront proposés et encadrés par Pauline, animatrice jeunesse à la CCLPA. Les inscriptions se feront auprès de la médiathèque (05 63 70 35 32 - [mediatheque@cclpa.fr](mailto:mediatheque@cclpa.fr)) ou auprès de «Pauline» (voir son contact ci-dessous).

### Les prochains rendez-vous :

- 26 Janvier : Murder Party (Cluedo Géant)
- 16 Février : Pate fimo (Création de bijoux)
- 16 Mars : Blind test Musical
- 13 Avril : Jeux de Société
- 18 Mai : Vidéos Youtube
- 22 Juin : Pixel Art (Spécial Nerd)

## Pauline : notre nouvelle animatrice jeunesse !



Après avoir effectué plusieurs expériences professionnelles en tant qu'animatrice jeunesse, Pauline Vernay a rejoint récemment notre équipe du service «Enfance-Jeunesse».

Riche d'un long parcours dans l'animation et diplômée d'un DUT «Carrières Sociales», Pauline en accord avec les directives des élus de la CCLPA, a pour mission de mettre en place des projets pour les jeunes de notre territoire. Ils se déclinent en plusieurs actions, comme l'organisation des séjours vacances, la création d'ateliers en médiathèque, des échanges européens, la création d'un accueil jeunes et bien d'autres encore qui verront le jour prochainement.

Contact : Mme Pauline Vernay - 05 63 70 52 67 / [anim.jeunesse@cclpa.fr](mailto:anim.jeunesse@cclpa.fr)

## Le PADD : 2<sup>ème</sup> phase de notre PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

### ① LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Expose le diagnostic socio-économique et urbain du territoire ainsi que l'état initial de l'environnement. C'est une photo du territoire à l'instant T.

Quel territoire aujourd'hui ?

### ② LE PADD PROJET D'AMÉNAGEMENT & DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

Clef de voûte du PLUi, le PADD définit les orientations du projet d'aménagement de l'ensemble des 28 communes de notre intercommunalité.

Quel territoire pour demain ?

**Le Programme d'Aménagement et de Développement Durables, plus souvent nommé avec l'acronyme PADD, traduira le projet politique de l'intercommunalité à l'horizon 2030.** C'est un document non opposable du PLUi, qui ne réglemente pas les droits à construire mais définit des orientations qui devront trouver une traduction dans le règlement d'urbanisme et les orientations d'aménagement.

La notion de développement durable doit y être clairement affichée en proposant un potentiel de développement économique et social tenant compte de la dimension environnementale. La gestion économe de l'espace doit alors y être abordée.

Les thématiques principales qui y sont traitées sont par exemple le développement des communications numériques, les formes d'urbanisme, les équipements, la protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, le développement économique, les transports et déplacements...

**RAPPEL : Des registres de consultations sont mis à vot**

## Les Expositions permanentes

Dans le cadre de la concertation du PLUi, les élus de la CCLPA ont choisi d'exposer des panneaux reprenant de façon synthétique les éléments d'études. La phase du diagnostic territorial étant terminée, une exposition permanente circulera prochainement sur le territoire afin de présenter les principaux résultats et les grands enjeux.

Cet hiver, vous pourrez la visiter pendant toute la durée de la procédure à la Maison du Pays à Servies (horaires d'ouverture) mais aussi dans plusieurs communes du Saint-Paulais, du Vielmurois et du Lautrécois. (détails sur [www.cclpa.fr](http://www.cclpa.fr))

Après le débat autour du «PADD», une exposition permanente pour traduire les orientations définies par les élus sera présentée.



Les expositions permanentes sont accessibles en téléchargement sur le site internet de la CCLPA ([www.cclpa.fr](http://www.cclpa.fr))

*Pour une vision concertée de notre territoire !*

### ③ LA TRADUCTION RÉGLEMENTAIRE

Traduction du PADD par le biais du règlement écrit et graphique des orientations d'aménagement. Il permet de réglementer les droits à construire.

**Quelle réglementation sur mon terrain ?**

### ④ ARRÊT & VALIDATION DU PLUI

Les personnes publiques associées (Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, chambres consulaires...) et les citoyens peuvent donner leur avis sur le document avant son approbation.

**Quels sont les avis des partenaires et de la population ?**



Les élus de la CCLPA se sont réunis à plusieurs reprises au cours du dernier trimestre de l'année 2018 afin de s'accorder sur le contenu général du PADD. Tous les maires du territoire ont été conviés à des ateliers en petit comité afin qu'ils puissent développer leurs points de vue. Le projet de PADD sera débattu en Conseil de Communauté au 1<sup>er</sup> trimestre 2019 ainsi que dans les conseils municipaux qui le souhaiteront.

tre disposition dans les mairies et à la Maison du Pays.

## Consultez vos documents d'urbanisme en ligne

Le Géoportail de l'urbanisme est un site internet qui permet de consulter et télécharger les documents d'urbanisme et les servitudes d'utilités publiques. **Vous pouvez vous rendre sur le site internet [www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr) pour retrouver tous les documents d'urbanisme en vigueur sur notre territoire** (NB : Les communes de Guitalens-l'Albarède, Prades, Pratviel et Peyregoux ne disposent pas de documents d'urbanisme et ne sont donc pas disponibles sur le site).

La CCLPA adhère à l'association départementale TIGEO (association Loi 1901 qui accompagne les élus tarnais pour la mise en place des services d'information géographique) qui elle aussi met en ligne les documents d'urbanisme de la CCLPA. Sur le site [www.tigeo.fr](http://www.tigeo.fr) rubrique : «Rechercher, consulter et diffuser des données/ Visualiser des données», vous pourrez voir les zonages réglementaires sur une cartographie interactive permettant d'afficher l'IGN, les photographies aériennes ou encore le cadastre.



Pour plus d'informations, contactez Mme Camille Haber : **05 63 70 52 67 / [urba-eco@cclpa.fr](mailto:urba-eco@cclpa.fr)**

## Le Pôle de Santé intercommunal ouvre ses portes à Vielmur !

Voici un projet dont la ténacité des élus a eu raison de sa complexité financière et technique et nous pouvons nous réjouir de voir que 12 professionnels de santé y participent. Notre souhait a toujours été de pouvoir apporter aux habitants un service de proximité de qualité. Le tissu rural tarnais a de l'ambition et nous le prouvons au travers de ce projet dont le coût de 700 000 € HT, a fait l'objet d'un soutien important de l'Europe, l'Etat, la Région, le Département, la CCLPA et de la mairie de Vielmur sur Agout.

Le Pôle de Santé a ouvert ses portes officiellement en ce début d'année sur la Place de l'Esplanade à Vielmur. Une situation géographique intéressante puisqu'elle regroupe près de 10 000 habitants dans un rayon de 15 km. Ce bâtiment est par ailleurs entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.



Le nouveau Pôle de Santé intercommunal, situé sur la commune de Vielmur sur Agout, sera inauguré dès le début de cette nouvelle année.

### Présentation des praticiens

#### Médecin Généraliste

. Nicolas PIERNE

#### Sage-femme

. Fabienne ABRIAL

#### Ostéopathe

. Camille LAFON

#### Dentiste

. Christel AMIEL

#### Infirmières

. Marie-Christine PRADAL  
. Annie CESSÉ  
. Africa GUILBERT

#### Podologue

. Nathalie FERNANDEZ

#### Kinésithérapeute

. Marie-Agnès RIVIERE

#### Orthophonistes

. Marie-Laure CROS-LEBAS  
. Astrid ROS

#### Psychologue

. Gaëlle DESVAUX

## Règlement d'aide à l'immobilier d'entreprises

Les élus de la CCLPA ont décidé de soutenir financièrement les entreprises déjà présentes ou voulant s'installer sur leur territoire. Le Conseil communautaire a délibéré le 27 novembre 2018 pour la mise en place d'une **aide à l'immobilier d'entreprises** pour les opérations de construction, extension, acquisition, réhabilitation ou modernisation de bâtiments vacants. Un règlement a été approuvé afin de rendre équitable ce soutien financier. Deux entreprises de notre territoire ont déjà pu profiter de ce dispositif (TST & TSD Confection) :

Vous pouvez trouver ce règlement sur le site internet de la CCLPA ([www.cclpa.fr](http://www.cclpa.fr)) ou faire une simple demande auprès de notre service «Développement Economique».

### Témoignage TSD Confection (M. Julié - Associé) :

«Implantés sur la ZA du Relai à Saint-Paul Cap de Joux depuis 1995, nous sommes fabricants de vêtements de travail (marque BOSSEUR) et spécialistes dans les vêtements images de marque. Nous sommes les premiers à avoir sollicité la CCLPA pour de l'aide à l'immobilier d'entreprises. Cette subvention nous a permis d'augmenter notre production mais aussi de développer une nouvelle gamme de produits autour des chaussures de sécurité.»

• [www.bosseur.fr](http://www.bosseur.fr) - 05 63 70 51 86



Contact : Mme Camille Haber - 05 63 70 52 67 / [urba-eco@cclpa.fr](mailto:urba-eco@cclpa.fr)

## Les terrains disponibles sur nos zones d'activités économiques (ZAE)

La CCLPA dispose de terrains à commercialiser en zone d'activités. Vous souhaitez créer votre projet ou bénéficier d'un accompagnement ? Contactez-nous !

| Commune                   | Nom de la ZAE     | Vocation          | Surface disponible   | Viabilisé  | Prix au m <sup>2</sup> |
|---------------------------|-------------------|-------------------|--|--|------------------------|
| Fréjeville                | Condoumines       | Mixte             | 12 lots de 2400 m <sup>2</sup>   | Oui<br>(assainissement autonome)                 | 10 € HT                |
| Vénès                     | La Marche         | Mixte             | 1 lot de 1988 m <sup>2</sup>   | Oui<br>(assainissement autonome)                 | 10 € HT                |
| Vielmur sur Agout         | Borio Novo - Nord | Mixte             | 1 lot de 2567 m <sup>2</sup>   | Pour Septembre 2019<br>(assainissement autonome) | A définir              |
| Saint-Paul<br>Cap de Joux | Cabrilles         | Médico-<br>Social | 1 lot de 900 m <sup>2</sup> + une<br>surface de 3 800 m <sup>2</sup><br>découpable | Oui<br>(assainissement collectif)                | 60 € HT                |

## JEA : Echanges & réflexions autour de l'agriculture à Brousse

En partenariat avec la CCLPA, le Comité de développement du Lauragais de la Chambre d'agriculture du Tarn, présidé par Marjorie Caminade, a organisé la **3<sup>ème</sup> édition de la Journée de l'Entreprise Agricole (JEA) chez M. Mathieu Fau, éleveur sur la commune Brousse, le 5 octobre dernier.**

La JEA est un temps de découverte entre élus du territoire et exploitants agricoles autour du métier : échanger, expliquer, comprendre, sont les maîtres mots pour ensuite plus facilement débattre autour des enjeux de ce territoire et de la place de l'agriculture – moteur également de l'économie locale.

L'agriculture génère de nombreux liens avec les entreprises locales, occupe l'espace rural, favorise des emplois de proximité, travaille sur des pratiques nouvelles, initie de nouveaux projets ... et pourtant ce sont des informations rarement partagées.

Les élus ont participé à 3 ateliers :

**1.** La stratégie d'entreprise de M. Fau et visite de l'élevage **2.** La commercialisation par les circuits courts de proximité : avec les témoignages de M. Viaule (traiteur à Lautrec), et de Carole BOU (chef de service à la Chambre d'agriculture) **3.** L'émergence d'une filière de territoire autour de la production de Plantes à Parfums Aromatiques et Médicinales (PPAM) : avec les interventions de Mme David (productrice sur Lautrec), et de Chrystel Lacz (Conseillère en PPAM à la Chambre d'agriculture du Tarn).



*De nombreuses personnalités étaient présentes pour ce rendez-vous : M. Bonnacarrère - Sénateur, M. Terlier - Député, Mme Fita - Conseillère Régionale, M. Gardelle - Président de la CCLPA, M. Huc - Président de la Chambre d'agriculture du Tarn, Mme Francès - Maire de Brousse...*

## Définition de l'intérêt communautaire pour l'implantation de commerces

Suite à la loi NOTRe, la CCLPA avait jusqu'au 31 décembre 2018 pour définir l'intérêt communautaire de sa compétence «**politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales**». Lors de la séance du conseil communautaire du 27 novembre 2018, à l'unanimité, **les élus ont décidé de laisser cette responsabilité aux communes**. Dans ce domaine, **la CCLPA mettra en oeuvre uniquement les actions suivantes** : mise en place d'un observatoire, soutien à la mise en réseau des commerces, accueil & accompagnement des porteurs de projet, expression d'avis auprès de la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC). Toutes les autres réflexions/actions devront être menées par les communes.

Contact : Mme Camille Haber - 05 63 70 52 67 / urba-eco@cclpa.fr

## Aménagement des points de collecte

Chaque année, les agents des services techniques sont mis à contribution pour aménager et embellir certains postes de collecte, à la demande de nos communes : déplacement, création de dalle, pose de bardage en bois... Ces travaux s'effectuent entre novembre et mars. En 2018, 14 points de collecte ont été réaménagés et **nos services prévoient d'en réaliser une quinzaine d'ici Mars, sur les communes de Brousse, Vénès, Jonquières, Carbes, Vielmur, Puycalvel, St-Julien du Puy & Lautrec.**



## Une campagne de sensibilisation au tri sur nos camions de collecte



Chaque année, les camions de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif de notre CCLPA quadrillent les 28 communes de notre territoire et parcourent environ 100 000 km à travers nos campagnes. C'est pourquoi, les élus ont choisi d'utiliser ces véhicules comme vecteurs de communication afin de sensibiliser notre population au bon tri de nos déchets. Conçue en interne par le service «communication» de la CCLPA, cette campagne est apposée sur les deux côtés de nos camions depuis la fin du mois d'octobre.

## Opération Composteurs réussie !

Saviez-vous que le compostage permet de détourner 40 kg/hab/an de déchets ? **«L'Opération Composteurs 2018» a permis à 150 foyers d'être équipés d'un composteur à petit prix (financé à 50% par notre collectivité).** Quelques composteurs sont encore disponibles\* : si vous souhaitez en acquérir un, contactez notre service !

- . Composteur en plastique recyclé : 20 €
- . Composteur en bois : 25 €

## Contrôles SPANC en 2019

En 2018, les contrôles d'assainissement non collectif se sont faits en grande partie sur la commune de Lautrec. Pour 2019, ce sont les communes de Brousse, St-Julien-du-Puy et Peyregoux qui seront contrôlées par M. Gatimel (Responsable du SPANC).

**Vous avez des questions ? [spanc@cclpa.fr](mailto:spanc@cclpa.fr)**

**Contact : Mme Manon Passelergue - 05 63 70 51 74 / [environnement@cclpa.fr](mailto:environnement@cclpa.fr)**

## Réaménagement de notre office de tourisme à Lautrec

Depuis deux mois, les entreprises se succèdent sur le chantier de réaménagement de l'OT à Lautrec, coordonnées par le Cabinet d'Architecture «Atelier T». Après les travaux, les locaux devraient retrouver un nouvel éclat aux couleurs du pastel avec des présentoirs qui mettront véritablement en valeur les produits de notre terroir. **Évalué à 129 000 € HT, ce projet, soutenu par l'Europe et l'Etat à hauteur de 80%, devrait être terminé au printemps 2019.**

Pendant cette période de chantier, notre office vous accueille 20 mètres plus loin, dans la cours de la Mairie, du mardi au samedi. Le bureau de Saint-Paul Cap de Joux, lui, est ouvert tous les mardis matins.

**Vous êtes de plus en plus nombreux à utiliser la rubrique «espace pro», sur notre site [lautrectourisme.com](http://lautrectourisme.com) pour y annoncer vos manifestations, ce qui nous permet de les relayer au mieux.**

Si vous souhaitez réaliser un évènement sur notre territoire, nous sommes là aussi pour vous conseiller et vous mettre en relation avec des acteurs de terrain.

**N'hésitez pas à nous solliciter !**



*Au centre, Mme Véronique Decroix, Responsable du bureau de l'OT à Lautrec, entourée de M. Raymond Gardelle, Président de la CCLPA (à sa droite) et M. Thierry Bardou, Maire de Lautrec & Vice-Président en charge du Tourisme (à sa gauche).*



*Plan d'aménagement du nouveau bureau d'accueil*

## Les ateliers numériques pour les professionnels du tourisme

Fin janvier, nous allons réitérer les ateliers numériques à destination des prestataires et des associations du territoire. Outils indispensables dans le tourisme aujourd'hui, nous vous proposerons de nouvelles formations comme : Quel réseau social choisir ? Comment créer simplement des visuels efficaces (affiches, flyer...).

**Pour connaître les dates et thèmes de ces ateliers, n'hésitez pas à nous contacter en début d'année !**

## Nouveau régime de la taxe de séjour

Tous les ans, l'OT bénéficie de 15 000 € de taxes de séjour collectés par les 100 hébergeurs de notre territoire. Versée par les touristes lorsqu'ils occupent un hébergement, cette taxe est utilisée pour le bon fonctionnement de l'OT et notamment pour des opérations de promotion, d'éditions de brochures, d'accompagnement à la formation de nos prestataires,...

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'Etat demande à toutes les collectivités d'adopter le nouveau régime. Les gîtes non classés (sans étoile), devront collecter 3 % du coût de la nuitée par adulte au titre de la taxe de séjour. Nous invitons toutes celles et ceux qui ont des questions à ce sujet à nous contacter.**

**RAPPEL : Si vous louez des hébergements pour les touristes (annonces, plateformes sur internet...), n'oubliez pas que vous devez obligatoirement faire une déclaration préalable dans votre mairie, sous peine d'une contravention de 450 €.**

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'office de tourisme à Lautrec :  
05 63 97 94 41 / [lautrectourisme81@gmail.com](mailto:lautrectourisme81@gmail.com)



## ■ Début des travaux au centre technique de la CCLPA à Lautrec

Les travaux de construction du nouveau bâtiment permettront une reconfiguration complète des lieux.

En janvier 2017, les élus ont voté le réaménagement du centre technique de la CCLPA à Lautrec, celui-ci devenant trop étroit et inadapté pour l'ensemble du personnel et des 50 véhicules et engins utilisés tous les jours. En effet, depuis le rapatriement sur le site de Lautrec du service de collecte des déchets basé sur la commune de Vielmur, c'est aujourd'hui l'ensemble du personnel technique de notre collectivité qui s'y trouve réuni avec plus de 30 agents.

Ce projet de réaménagement et d'extension des locaux permettra d'optimiser les déplacements, Lautrec étant au centre du territoire. Il permettra également de rationaliser les espaces de travail des agents.

**Suite à l'ouverture des marchés de travaux, le montant global du projet est évalué à 730 000 € H.T. Il se compose du réaménagement des locaux actuels (atelier et vestiaires) et de la construction d'un nouveau bâtiment de 900 m<sup>2</sup> qui sera équipé d'une toiture photovoltaïque de 700 m<sup>2</sup>, qui devrait générer des recettes annuelles estimées à 14 500 €. Ce projet est soutenu à hauteur de 60 % par l'Europe, l'Etat, la Région et le Département. Les travaux devraient se terminer à l'horizon de l'été prochain.**

### Le Parc des Engins & Véhicules des Services Techniques de la CCLPA

Le parc roulant de la CCLPA comprend 46 véhicules regroupés en 9 catégories :

- Poids lourds collecte déchets : 6 dont 2 camions de passe et 1 camion polybenne grue
- Poids lourds voirie : 5 dont 2 gravillonneurs, 1 répandeuse et 1 point à temps (PAT)
- Engins TP voirie : 8 dont 1 tracteur balayeuse, 1 niveleuse, 2 cylindres, 1 chargeuse, 1 tracto-pelle, 1 épareuse et 1 mini-pelle
- Poids lourds espaces verts : 1 polybenne
- Engins espaces verts : 4 dont 1 autoportée, 1 tracteur tondeuse, 1 tondeuse autoportée débroussailleuse et 1 tracteur relevage 3 points
- Véhicules propreté urbaine : 2 balayeuses
- Remorques : 4 dont 1 porte-engin
- Véhicules légers (- 3,5 T) : 13 dont 2 nacelles
- Transports collectifs : 3 mini-bus 9 places dont un aménagé pour les PMR



Suite au départ à la retraite de M. Serge Marty, nous avons le plaisir d'accueillir depuis novembre, M. Emmanuel Arbey, **recruté grâce au «Job Dating» organisé lors des «Journées Portes Ouvertes de notre MSAP»**, et qui est désormais en charge de l'entretien des nombreux véhicules et engins au sein de notre centre technique à Lautrec.

**Contact : M. Olivier Fernandez - 05 63 70 51 74 / s.techniques@cclpa.fr**

## La Voirie a tenu ses objectifs 2018

Les travaux de voirie prévus en 2018 ont été entièrement réalisés, en régie ou par un prestataire externe et ce, malgré un début de saison perturbé par les conditions météorologiques.

En parallèle, des travaux de voirie ont été réalisés pour le compte des communes mais aussi pour quelques particuliers (prestations facturées et éligibles selon conditions). Au printemps, une «campagne de point à temps» a été réalisée sur l'ensemble des communes.

Suite aux nombreux orages survenus cet été, d'importantes coulées de boue ont obstrué les fossés et les chaussées. Sur certaines voies, plusieurs interventions ont été nécessaires et ont été réalisées en régie avec l'appui d'entreprises intervenant sur les marchés d'entretien. Les voies ont été dégagées au plus tôt pour maintenir la circulation et l'enlèvement des terres a eu lieu en partie en début d'été. Sur certains sites, il a été proposé aux communes d'attendre la fin des récoltes afin de remettre les terres dans les champs et minimiser ainsi le coût des travaux.



*Nos hommes de la route restent à pied d'oeuvre tout au long de l'année pour entretenir le réseau routier de notre collectivité.*



## Le Pont Vieux à Fréjeville entièrement restauré

La CCLPA a réalisé cette année dans le cadre de sa programmation annuelle d'entretien des ouvrages d'art, la réfection du Pont Vieux à Fréjeville.

La rénovation a été attribuée sur la base d'un marché public à l'entreprise GAUTHIER de TOULOUSE. Le montant des travaux engagés a représenté un montant total de 88 940 € TTC, dont 20% ont été financés par la commune.

## Une saison de tous les records !

Notre complexe de loisirs à Lautrec a enregistré cette saison son meilleur bilan financier sur les 5 dernières années. Certes, la météo clémente y a contribué, mais il est probable que les nouveaux aménagements réalisés ont aussi permis d'attirer plus de monde. Au total, près de 39.000 entrées ont été enregistrées. Cumulées avec les recettes du snack/bar, le CA total sur notre complexe a atteint la somme de 281.784,00 € (+34%). Autre bonne nouvelle, l'investissement de la borne d'entrée payante de l'aire de camping-car a été amortie dès la première année. Nos élus se félicitent de ces excellents résultats et étudient actuellement de nouveaux aménagements pour les saisons à venir.

**Nous vous rappelons que notre complexe de loisirs est ouvert toute l'année avec un accès libre aux lacs, à l'aire de jeux, aux terrains de pétanque, aux tables de pique-nique ainsi qu'au parcours de mini-golf.\***

\* Pour obtenir gratuitement le club et les balles, vous pouvez contacter les Services Techniques de la CCLPA au **05 63 70 51 74** ou l'Office de Tourisme à Lautrec au **05 63 97 94 41**.

## AQUAVAL



*En 2018, AQUAVAL a bénéficié de nouveaux équipements sur son aire de jeux, d'un aménagement de son aire de camping-car et d'une nouvelle signalétique sur l'ensemble du complexe.*

Contact : Mme Babeth Bompar - 05 63 70 51 74 / aquaval@cclpa.fr

## Expositions d'artistes locaux

«Par quatre chemins» est la dernière exposition d'Elisabeth Delétang que nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre Maison du Pays à Serviès en novembre dernier.

Artiste et enseignante, Elisabeth a su trouver un équilibre entre la transmission et sa pratique artistique personnelle qui évolue dans le champ de l'estampe, notamment le monotype.

Les nombreux visiteurs venus découvrir son travail (photographies, dessins, assemblages d'objets et installations) ont perçu la sensibilité de ses oeuvres, qui apportent un tout autre regard sur le paysage.

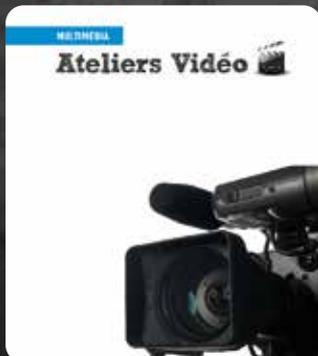
**Nous vous donnons rendez-vous du 18 mars au 12 avril 2019 avec l'exposition photographique d'André Dourel.**



*Elisabeth Delétang, accompagnée de M. Raymond Gardelle, Président de la CCLPA et M. Jean-François Taccone, Vice-Président en charge de la Culture, lors du vernissage de l'exposition, le 7 novembre dernier.*

## Les ateliers gratuits proposés dans nos médiathèques

Nos deux médiathèques intercommunales situées à St-Paul Cap de Joux et à Vielmur sur Agout n'ont de cesse d'organiser des activités susceptibles d'attirer les plus jeunes mais aussi les adultes autour de thématiques originales faisant appel à la créativité par un apprentissage ludique et souvent technique (écriture, scrapbooking, création de bandes dessinées, jeux...).



En février, nos médiathèques vous proposent deux ateliers à ne pas rater ! \*

- o Ateliers Origami : 9/2/19, 16/2/19 & 23/2/19  
▶ à St-Paul Cap de Joux - (18 ans & +)
- o Ateliers Vidéo : 25/2/19, 26/2/19 & 27/2/19  
▶ à Vielmur sur Agout - (11 ans & +)

\* nombre de places limité

## Le prochain spectacle de notre Saison Culturelle...

### «NOUS QUI HABITONS VOS RUINES»

Théâtre / Comédie - mise en scène par Marie Lamachère

**Judi 17 Janvier 2019 à 20h30  
à la salle des fêtes de Saint-Paul Cap de Joux**

Comment vivre une vie juste dans un monde injuste ? C'est la question à laquelle tentent de répondre les 3 personnages de la pièce qui nous embarquent dans un road-trip qui prend la forme d'une enquête...

Tarif : 10€ / Réduit : 7€ (Abonnement CCLPA : 7€)\*

\* Les tickets seront vendus sur place



Pour + d'infos, contactez Mme Christine Elizondo - 05 63 70 52 67 / culture@cclpa.fr